Programmation serveur et bases de données

ou on va faire du WordPress!

PRÉPARÉ PAR:

Bernard Imbert Jean-François Leblanc

Adapté par Mathieu Dupont pour le cours 420-964-EM

Disponibilités

Si vous avez des questions, besoin d'un conseil ou autre. N'hésitez surtout pas!

Vous pouvez passer me voir à **mon bureau** ou même dans mes **autres groupes/séances** de ce cours.

L'horaire et les locaux de mes disponibilités et de mes cours se trouvent dans le groupe **TEAMS** du cours.

3 principaux endroits du cours :

1. **GitHub** (théorie, exercices, liens, etc.) :

https://mathieudupont.github.io/H24-964/

- 2. **Teams** (annonces, communication)
- 3. **LÉA** (notes, etc.)

On va faire quoi?

Devenir des Jedi de WordPress!



Objectifs

Créer, intégrer et programmer un site Web complexe utilisant un gestionnaire de contenu (CMS).

Quelles sont les compétences du cours?

- → Apprendre les notions d'un CMS
- → Apprendre à utiliser WordPress
- → Apprendre les spécificités ainsi que le langage propre à WordPress
- → Apprendre à créer un site WordPress personnalisé
- → Apprendre à migrer et à mettre un site en ligne

Plan de cours

Le <u>plan de cours</u> est disponible sur **LÉA** et sur le site du cours.

C'est votre responsabilité de le lire attentivement. En voici quelques extraits...

Plan de cours

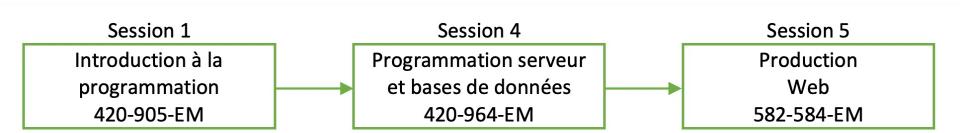
COURS : **Programmation serveur et bases de données**

PROGRAMME: 582.A1 DEC Techniques d'intégration multimédia

DISCIPLINE: 420 Informatique

PONDÉRATION: Théorie: 1 Pratique: 3 Étude personnelle: 2

Le cours 420-964 est un cours de 4 heures par semaine. Chaque séance comprendra environ une heure d'exposé théorique et 3 heures de pratique. La personne étudiante devra se préparer à l'avance pour chaque séance en lisant à l'avance la théorie.



8 MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

- Écouteurs
- Clé USB, disque externe ou stockage infonuagique.

7 MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

7.1 Exercices (32 %)

	Contexte de réalisation	Échéance	Pondération (%)
Exercices	Travail individuel complété en laboratoire chaque semaine	semaines 1 à 5 et 7 à 9	32 % (8 X 4 %)
TOTAL			32 %

7.2 Examens (34 %)

	Contexte de réalisation	Échéance	Pondération (%)
Examen 1	Examen individuel se déroulant en laboratoire	semaine 6	14 %
Examen 2	Examen individuel se déroulant en laboratoire	semaine 11	20 %
		TOTAL	34 %

7.3 Travaux pratiques (34 %)	Contexte de réalisation	Échéance	Pondération (%)
TP1 Créer un site web personnalisé	Travail individuel amorcé en laboratoire et complété hors des heures de cours	semaine 12	14 %
TP2 Créer un site web personnalisé	Travail individuel amorcé en laboratoire et complété hors des heures de cours	semaine 14	20 %
,		TOTAL	34 %

Grille d'évaluation des exercices

3 / 4 marche bien mais au moins un détail ne fonctionne pas parfaitement

0 / 4 pas fait

- 1 / 4 commencé
- 2 / 4 certaines choses n'ont pas été faites ou ne fonctionnent pas parfaitement

- 4 / 4 tout fonctionne parfaitement

10 CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

1. Note de passage

La note de passage du cours (PIEA, article 5.1m) est de 60 %.

Seuils de réussite multiples (PIEA, articles 5.1.m.ii.b et 5.5.2.2).

Pour réussir le cours, la personne étudiante doit conserver un minimum de 60% pour chacun des 3 blocs d'évaluation (exercices, examens et travaux pratiques).

À défaut de répondre à ces **trois** exigences, la personne étudiante obtient, à son bulletin, la note la plus basse enregistrée parmi les 3 blocs.

2. Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA, article 5.2.5.1).

3. Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur ou une professeure doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les pénalités entraînées par les retards sont établies selon les règles départementales (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, les **pénalités départementales** sont :

- Exercices sommatifs : aucun retard accepté
- Travaux pratiques: 10% par jour de retard pour un maximum de 5 jours, ensuite la note sera de 0.

6. Plagiat et autres manquements à l'honnêteté intellectuelle

- a) Le plagiat consiste à copier, traduire, paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, et constitue un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
- b) L'utilisation de travaux générés en totalité ou partiellement par une intelligence artificielle, si elle n'est pas autorisée par la professeure ou le professeur, est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
- c) Les actes de fraude, tels que se substituer à un autre étudiant ou une autre étudiante lors d'une évaluation sommative, tromper, tricher ou falsifier des documents ou des résultats, constituent également des manquements à l'honnêteté intellectuelle.
- d) Toute collaboration à de tels actes ou toute tentative de les commettre est également considérée comme un manquement à l'éthique intellectuelle.

Les personnes étudiantes qui commettent ces actes recevront la note de zéro pour l'évaluation et la professeure ou le professeur en fera un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmettra à la Direction des études en concordance avec l'article 5.6.1 de la PIEA. « Si l'étudiant récidive dans le même cours, il se voit attribuer la note « 0 » zéro pour ce cours. Le professeur en fait un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études. Une copie de ce rapport est conservée par la Direction des études et une note est inscrite au dossier de l'étudiant. » (PIEA, article 5.6.1)

S'aider ou plagier :

- Vous avez le droit de travailler ensemble, de vous aider en expliquant des notions et autres. Parler et expliquer à une autre personne étudiante est encouragé.
- Vous ne pouvez PAS échanger des fichiers, des parties de fichiers, vos clés USB ou disque externe, etc. entre vous. Cela inclut recopier lettre par lettre le travail d'un autre.

Copier ou être copié:

- Dans un cas de plagiat, celui qui a partagé son travail est sanctionné au même titre que celui qui l'a copié.
- Protégez votre travail. Fermez votre session en quittant. Si vous partagez votre travail, ou le médium sur lequel il est enregistré, vous ne contrôlez pas ce que les autres vont en faire.

règles en bref

Assiduité

les présences seront toujours prises

Remise des TP

pénalité de 10% / jour de retard
(maximum 5 jours, après quoi la note est 0)

Remise des exercices

> aucun retard accepté, corrigés à la fin de chaque cours

Plagiat

- > note de 0 pour le travail ou l'examen
- > note à votre dossier (envoyée à la direction des études)

6 astuces pour passer le cours

01

être **à l'heure** et prêt au début du cours 02

être à l'**écoute, participer** aux échanges, **poser** des questions 03

s'impliquer sérieusement dans ses travaux

04

respecter l'ambiance de travail de la classe 05

remettre ses travaux **à temps**, bien présentés

06

chercher à **se dépasser**, à aller plus loin

Votre devoir à chaque semaine (entre les cours):

- Terminer ce que vous n'avez pas eu le temps de terminer en classe (même si c'est déjà corrigé) afin ne pas prendre de retard
- 2. Lire les diapositives du cours suivant
- 3. Noter vos questions
- 4. Si vous voulez, prendre de l'avance et essayer de commencer les exercices du prochain cours!
- 5. Avancer le TP en cours (s'il y a lieu)